



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 12 octobre 2023 -

Délibération n°3.2.12/10/2023

relative à l'ouverture d'une licence professionnelle
« Valorisation des forêts et du bois en territoire de montagne »

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,

Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,

Article unique : Ouverture d'une licence professionnelle « Valorisation des forêts et du bois en territoire de montagne »

Documents fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 31

Quorum : 16

Membres présents : 14

Membres représentés : 6

Nombre de votants : 20

Nombre de suffrages exprimés : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 20

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, l'ouverture d'une licence professionnelle « Valorisation des forêts et du bois en territoire de montagne » telle que présentée en séance et décrite en annexe.

Chambéry, le 23 octobre 2023

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : 25 OCT. 2023

Transmise au recteur le : 25 OCT. 2023

Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérécoeurs citoyens » sur le site www.telerecoeurs.fr.

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.

Ouverture d'une Licence Professionnelle *Valorisation des forêts et du bois en territoire de montagne*

Contexte et objectifs

Objectif : Répondre au besoin des professionnels et des territoires de jeunes diplômés en foresterie ayant une vision systémique et une ouverture pour comprendre les enjeux complexes actuels et répondre aux défis sociétaux et territoriaux.

Les demandes envers les espaces forestiers, et particulièrement en montagne, n'ont jamais été aussi nombreuses et variées, avec des enjeux forts à assumer (stockage du carbone, matériau bois pour la transition écologique, espace de nature multi-activités, risques naturels de moins en moins acceptés, besoin de sauvegarder une biodiversité ordinaire ou extraordinaire...) et des problématiques nouvelles à prendre en compte (changement climatique, incendie, dépérissement, érosion de la biodiversité...), plaçant cet écosystème au cœur d'enjeux de territoire et de problèmes systémiques.

Dans sa politique d'établissement, l'université Savoie Mont Blanc entend apporter des réponses éclairées, dans ses domaines d'expertise, aux enjeux auxquels la société est confrontée et donner à ses étudiants les outils, compétences et connaissances nécessaires à une insertion professionnelle et une carrière réussies. Les interactions Homme-environnement constitue l'une des orientations stratégiques déclinées dans le contrat d'établissement avec l'Etat. Le présent projet s'inscrit en totale cohérence avec cette axe, à l'instar de formations déjà accréditées qui attirent les futurs professionnels de l'aménagement de la montagne (Licence de Géographie et son parcours de L3 Aménagement/Environnement ; Master Géographies & Montagnes, développés dans le cadre du Département Géographie et Aménagement de l'UFR Sciences et Montagne, sur le site du Bourget du Lac).

Aujourd'hui, compte tenu des enjeux et des défis qui sont nombreux autour de la forêt et de l'aménagement des territoires de montagne, nous assistons dans le même temps à des évolutions nécessaires des métiers existants : approfondissement de certains aspects (réflexion sur la desserte par exemple), besoin de compétences complémentaires (sur l'utilisation de nouvelles données fournies par les drones ou le lidar, sur le bois énergie ou sur le changement climatique). En outre, de nouveaux métiers apparaissent : médiateurs territoriaux, animateurs forestiers, spécialistes de la DFCL...

Après analyse de ces évolutions constatées par le lien que nous entretenons avec notre réseau de professionnels partenaires et nos anciens étudiants, il apparaît que des connaissances scientifiques et une maîtrise des techniques forestières en milieu montagnard mais encore la connaissance des acteurs des territoires et la maîtrise des outils de gestion sont primordiales pour aborder certaines situations et problématiques rencontrées et ainsi mener à bien des missions plus pointues en termes d'aménagement, de gestion d'espaces, de conciliation des usages et de leur valorisation. A ces compétences doivent s'ajouter des capacités de communication et d'ouverture pour aborder ces situations complexes et les surmonter en termes de médiation, de mise en place de synergies et de collaborations.

Un même constat a pu être mené par notre partenaire dans ce projet, l'ISETA-ECA de Poisy-Annecy (74). En effet, depuis 54 ans et la création du BTSA Gestion Forestière en 1969, l'ISETA a toujours essayé d'accompagner les professionnels en formant des jeunes futurs forestiers à l'évolution du milieu forestier. Il a été complété en 1991 par la création de deux BTSA en un an, l'un sur la commercialisation des produits forestiers, et l'autre sur la Gestion de la Nature afin de coller aux demandes professionnelles et sociétales. Ces BTSA, au fil du temps, ont également intégré dans leur enseignement de nouvelles technologies comme le SIG mais aussi un module propre aux forêts de montagne en veillant toujours à transmettre cette passion de la

forêt et des territoires qui, seule, peut faire des professionnels curieux à même de prendre en compte des sujets de plus en plus complexes et d'avoir des approches adaptatives. Par ailleurs, des passerelles existent entre le BTSA Gestion et Protection de la Nature et la L2 Géographie et aménagement, quelques étudiants venant chaque année y poursuivre leurs études.

Ce réseau permanent de professionnels et d'anciens étudiants se fait l'écho auprès de l'ISETA de Poisy et de l'USMB, des évolutions et des besoins nouveaux de nos territoires. Ces témoignages corroborent parfaitement le ressenti des équipes pédagogiques : il est indispensable d'offrir aux jeunes, certes aguerris au niveau forestier, une ouverture suffisante pour affronter l'ensemble des problématiques nouvelles, en intégrant davantage encore la forêt dans des réflexions plus sociétales et territoriales. C'est précisément tout l'intérêt du présent projet qui ambitionne de transmettre aux futurs professionnels les apports et la complémentarité de la géographie afin de leur garantir cette vision plus systémique indispensable pour répondre aux défis soulevés par les transitions environnementales. Le partenariat entre le Département Géographie et Aménagement de l'USMB et l'ISETA s'inscrit parfaitement dans cette démarche.

S'agissant du positionnement de cette nouvelle formation, il ne fait aucun doute qu'elle trouverait sa place au sein de l'établissement et plus précisément dans le département de géographie de l'UFR sciences et montagne en mettant à profit l'expertise et les compétences éprouvées dans les formations existantes, comme précédemment précisé (une Licence Bac+3, un Master 1 en tronc commun, 3 parcours de Master 2, mais pas encore de Licence Pro). En outre, cette formation ne ferait, en aucun cas, double emploi au niveau régional et même national : à ce jour, il n'existe aucune licence professionnelle proposée sur ce champ de spécialité. Les métiers de techniciens forestiers en France sont traditionnellement préparés à travers le BTSA Gestion Forestière qui existe dans des Lycées Agricoles sur l'ensemble du territoire. Cette formation apporte des compétences solides mais ne couvre pas les besoins professionnels nouveaux décrits plus haut et qui demandent un niveau Licence minimum pour avoir affaire à des jeunes avec plus de maturité et de recul mais aussi avec une ouverture en géographie et aménagement. Les ingénieurs forestiers, eux, sont formés via deux écoles principalement (AgroParisTech Nancy et Sciences Agro Bordeaux) ou via un Master AETPF à Orléans (qui est très centré sur la mobilisation des bois), mais ce niveau à Bac+5 forme des jeunes appelés à prendre rapidement des fonctions de management ce qui ne permet pas aux professionnels de pouvoir compter sur ces profils pour des postes de terrain et de gestion au quotidien de la sylvie. Entre les deux, il existe six formations en France délivrant une LPro (Orléans, Reims, Valence (UGA), Limoges, CNAM, Pays de l'Adour), cinq totalement centrées sur la forêt au sens strict ou la commercialisation du bois et une sur la préservation de la source en eau. Aucune d'entre elles ne porte sur les territoires de montagne et aucune *a fortiori* n'apporte une ouverture sur l'aménagement. Toutes ces formations sont essaimées sur le territoire et la zone alpine n'est pas couverte.

Ce projet de LPro proposant un parcours « Valorisation des forêts et du bois en territoire de Montagne » pour la rentrée 2024 combine donc les compétences des deux établissements partenaires avec pour objectif de former des professionnels dans un réseau existant qui connaît des besoins nouveaux et qui offre aujourd'hui un nombre important de postes compte tenu des évolutions sociétales et écologiques actuelles. Il s'intègre parfaitement dans les parcours que nous avons dessinés pour proposer une professionnalisation en phase avec ces changements sur la base de capacités acquises lors des deux premières années de formation supérieure.

Modalités pédagogiques

Atouts

Au titre des relations avec le milieu socioprofessionnel, le partenariat USMB/ISETA s'étend de l'Office National des Forêts, organisme avec lequel l'ISETA-ECA a signé un accord partenarial, au Centre National de la Propriété Forestière, à la Chambre d'Agriculture, aux collectivités territoriales, aux experts forestiers ou encore aux coopératives forestières (accord partenarial existant avec la Coforêt), et aux organismes d'aménagement des territoires (établissements publics, structures locales, intercommunales, syndicats mixtes, bureaux d'études, associations, etc.), qui comptent de très nombreux anciens étudiants de l'USMB et de l'ISETA sur tout le territoire et tout particulièrement dans nos espaces montagnards. Le réseau est donc, dans une large mesure, présent et l'USMB peut s'appuyer sur ses services et son club des entreprises pour dynamiser encore un peu plus les relations avec les employeurs potentiels et assurer l'insertion professionnelle de ses étudiants.

Liens avec le monde socio-économique

Office National des Forêts (ONF)

Centre National de la Propriété Forestière (CNPF)

Chambres d'Agriculture

COFORET (Coopérative Forestière)

Différentes scieries sur le territoire ainsi que des gestionnaires forestiers indépendants

Collectivités Territoriales et Syndicats Mixtes

Bureaux d'Etudes et Gestionnaires/Experts Forestiers

Liens avec la recherche :

Formation adossée au laboratoire EDYTEM UMR5204 CNRS

Programme

Formation initiale, 500 H d'enseignement, 4 mois de stage

2 axes d'enseignement (voir maquette en dernière page) :

- Géographie et aménagement des territoires de montagne ; territoires et forêts de montagne
- Connaissance de la filière forêt (du) bois et de ses produits

Mutualisation d'une journée par semaine avec la Licence 3 Géographie parcours Aménagement-Environnement

Organisation

Convention de partenariat avec ISETA-ECA

Modalités :

- USMB :

- Organise et gère le parcours administratif des étudiants (inscriptions notamment)
- Assure une partie des enseignements en géographie et aménagement
- Participe à la sélection des intervenants en géographie et aménagement, encadre le contenu de ses enseignements
- Assure le secrétariat pédagogique (MCCC, relevés de notes)
- Participe à la sélection des étudiants
- Délivre le diplôme

- ISETA-ECA :

- Participe à la sélection des étudiants
- Assure la logistique administrative (sélection des étudiants), logistique et pédagogique (emploi du temps, communication)
- Contribue aux dépenses de fonctionnement communes (sorties terrain)
- Participe au jury de délivrance du diplôme
- Recrute des intervenants (contractuel, vacataires ?) géographes pour les enseignements en géographie et aménagement (site d'ISETA) et les évaluations
- Assure la partie des enseignements hors géographie et aménagement

Modalités d'obtention

CF Licence Pro

Profil des candidats et régime d'inscription

Cette coopération active entre l'USMB et l'ISETA nous permet de compter dans un premier temps sur nos publics respectifs : d'une part, elle offrira aux étudiants issus du parcours L1/L2 Géographie et Aménagement une opportunité de formation spécialisée avec un objectif professionnalisant à court terme, d'autre part, cette formation pourra apporter une ouverture aux BTSA Gestion Forestière issus de l'ISETA de Poisy (ou d'autres établissements en France). Un flux de 15 à 20 étudiants est réaliste et attendu dès la rentrée 2024 au regard des effectifs de deuxième année de licence Géographie et Aménagements et de ceux du BTSA GF Poisy (une trentaine d'étudiants). Le bassin de recrutement devrait être principalement régional (AURA) mais il est probable que les départements limitrophes, à caractère montagnard, compléteront le flux (Alpes du Sud, Jura), sans compter les étudiants issus du territoire français ayant une appétence particulière pour la montagne.

Formation initiale

Débouchés

Métiers ciblés

- Techniciens forestiers en territoire de montagne
- Médiateurs territoriaux
- Chargés de mission en territoire de montagne
- Office National des Forêts

Organismes :

- Coopératives Forestières
- Centre National de la Propriété Forestière
- Chambre d'Agriculture Service Forêt
- Collectivités Territoriales

Aspects budgétaires

Coût pour l'USMB

Aucun surcout n'est prévu : les étudiants seront intégrés dans toutes les activités déjà programmées, en nombre calibré pour ne pas à avoir à faire appel à des bus plus grands lors des sorties terrain, par exemple.

Droits d'inscription

CF Licence Pro

Informations complémentaires

Niveau d'entrée :

BTSA Gestion Forestière
BTSA Technico-Commercial Produits de la Filière forêt-bois
L2 Géographie et Aménagement

Composante porteuse du parcours : UFR SceM

Lieu des cours :

Sur le site de l'USMB au Bourget du Lac (73)
Sur le site du partenaire ISETA-ECA à Poisy (74)
Sur le terrain

Date d'ouverture :

Septembre 2024

Responsable du parcours :

ISETA-ECA : Beatriz Molero
USMB : Laurent Astrade

Maquette

Géographie et aménagement des territoires de montagne ; territoires et forêts de montagne

- Génie forestier en territoire de montagne, gestion des forêts de protection
- Les forêts de montagne, approche d'un objet géographique à part
- La forêt, de nombreux services écosystémiques pour les territoires de montagne
- Vulnérabilité et gestion des risques naturels
- Changement climatique et impact sur la montagne et ses forêts
- Géographie et aménagement : outils et documents d'urbanisme, application des outils aux contextes territoriaux (*Campus Bourget-du-Lac*)
- Approche géographique des territoires de montagne : gérer les bassins versants, comment et jusqu'où patrimonialiser
- Droit de l'environnement, politiques publiques et dynamiques territoriales de Savoie Mt Blanc
- Outils du géographe : outils numériques et technologie, utilisation SIG et autres outils numériques

Connaissance de la filière forêt (du) bois et de ses produits

- Mobilisation de la ressource en milieu de montagne : planification de la desserte et de la récolte du bois en montagne, câble et autres exploitations de montagne, desserte
- Matériau bois : transformation et utilisation (structures, processus, besoins des industries)
- Animation territoriale et organisation d'événement physique ou virtuel : mise en œuvre d'un projet d'animation, omnicanalité et parcours client, évaluation de l'opération
- Médiation territoriale : conflits environnementaux, acteurs du territoire et de la filière forêt-bois, jeu de territoire, communication et éléments de négociation
- Développement territorial et valorisation du produit bois local : politique de territoire ou de commercialisation de produits forestiers ou bois locaux
- Labels et labellisations

Projets

- Management d'une équipe (niveau individuel et collectif)
- Anglais (problématique de médiation)
- Projet tutoré : prospection propriétaire et massification, organisation d'un chantier en zone de montagne
- Stage en organisme d'accueil
- Mémoire professionnel et soutenance